



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	6
Votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le 29 septembre, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 26 septembre 2023

Objet
N° 23/07/05
Tarifs des remontées mécaniques de la Compagnie du Mont-Blanc secteur Vallorcine

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD

Représentés Monsieur Jean-François DESHAYES donne pouvoir à M. Gérard BURNET

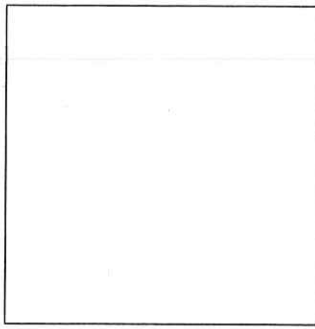
Absents excusés Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER et Monsieur Jean-François DESHAYES

Secrétaire de séance Monsieur François COUTAGNE

Monsieur le Maire présente les tarifs des remontées mécaniques proposés par la Compagnie du Mont-Blanc pour l'hiver 2023-2024 dans le cadre de sa délégation de service public, ces tarifs sont divisés en 2 offres, soit « Chamonix le Pass » et « Mont-Blanc Unlimited » et sont présentés comme suit :

CHAMONIX LE PASS			
ADULTE	Ventes directes en caisse	Vente sur internet (achat intervenant 3 jours avant le 1 ^{er} jour de ski)	Vente tarification dynamique
4 heures	58.00€	58.00€	N/A
1 jour	67.00€	65.00€	44.00€
2 jours	125.00€	120.00€	82.10€
3 jours	183.00€	178.00€	121.40€
4 jours	245.00€	240.00€	160.90€
5 jours	303.00€	297.00€	199.00€
6 jours	334.00€	325.00€	219.30€

MONT-BLANC UNLIMITED		
ADULTE	Ventes directes en caisse	Vente sur internet (achat intervenant 3 jours avant le 1 ^{er} jour de ski)
1 jour	83.00€	81.00€
2 jours	158.00€	153.00€
3 jours	234.00€	229.00€
4 jours	309.00€	304.00€
5 jours	374.00€	369.00€
6 jours	398.00€	393.00€



Le Conseil municipal, après délibéré et

Envoyé en préfecture le 10/10/2023
Reçu en préfecture le 10/10/2023
Publié le
ID : 074-217402908-20230929-2023_07_05-DE



➤ **APPROUVE** les tarifs tels que

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
François COUTAGNE



Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Préfecture le :
Notifié ou publié le :

Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches